

Certificate of Advanced Studies HES-SO en Interprétation

Descriptif de module

Filière(s) :	Post-grade
Orientation(s) :	Interprétation

1. Intitulé de module	
Code	
Intitulé du module	Formation principale / Enseignement individuel instrumental / vocal
Type de module	<input type="checkbox"/> Formation principale <input type="checkbox"/> Formation spécifique <input type="checkbox"/> Formation complémentaire
Niveau du module	<input type="checkbox"/> Premier, 2 ^{ème} et éventuellement 3 ^{ème} semestre
Organisation temporelle	<input type="checkbox"/> Module sur un semestre <input type="checkbox"/> Module sur deux semestres consécutifs <input type="checkbox"/> Module d'été <input type="checkbox"/> Module d'hiver
2. Organisation	
Crédits ECTS	7+1
Langue d'enseignement	<input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Anglais
3. Prérequis	
Formation initiale	Etre titulaire d'un master d'interprétation ou titre jugé équivalent
Admission	Décision après examen du dossier de candidature et un éventuel entretien de motivation
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
Perfectionner ses compétences instrumentales / vocales Renforcer les compétences spécifiques à un domaine de la pratique professionnelle Développer des capacités dans un champ complémentaire de l'interprétation musicale	

(improvisation, styles, autre domaine musical...)
Acquérir des compétences techniques sur un deuxième instrument
Préparer un concours de musicien d'orchestre ou de soliste
Elargir ses connaissances stylistiques dans un répertoire donné
Enrichir sa pratique et sa maîtrise de la scène

5. Contenu et forme d'enseignement

Unités d'enseignement	Validation	ECTS	Remarques
Interprétation	Epreuve publique	7	Enseignement individuel

Travail de certificat	Soutenance	1	Travail soumis au jury avant la soutenance
-----------------------	------------	---	--

6. Modalités d'évaluation et de validation

Interprétation : Une épreuve publique devant jury avec experts externes, le professeur ayant voix consultative. Note de 0 à 6 par 1/10^{ème} de point. Seuil de réussite : 4.

Travail de certificat : Il fait l'objet d'une note de 0 à 6 par 1/10^{ème} de point. Seuil de réussite : 4. Remédiation possible en cas de note inférieure à 4 et égale ou supérieure à 3,5. Jury avec experts externes.

La validation du module requiert la validation de l'unité d'enseignement et du travail de certificat.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	<input type="checkbox"/> Remédiation possible (travail de certificat uniquement) <input type="checkbox"/> Pas de remédiation
--------------------	---

Modalités	
------------------	--

8. Remarques

La réalisation de ce module est placée sous la responsabilité du Conseil académique

9. Bibliographie

10. Enseignants – responsable(s) de module

Voir liste

Validation du descriptif	
<i>Date de validation</i>	Mai - Juin 2010
<i>Instance de validation</i>	Conseil de domaine Musique et arts de la scène et Conseil de direction de la HES-SO